

Comment voyager avec Taxi-bus

■ **S'inscrire** préalablement en se procurant un formulaire Taxi-bus auprès de votre Mairie ou de Trans Urbain qui vous **délivre** une carte d'adhérent avec un **numéro d'utilisation personnel Taxi-bus**, afin d'être identifié par le taxi, d'éviter les demandes abusives et permettre les correspondances avec le réseau. **Inscription des enfants de moins de 18 ans** : les parents doivent en faire la demande.

■ **Réserver** son transport **au plus tard la veille** de son déplacement en téléphonant au 02 32 31 00 21 **entre 14h et 19h**, soit en réservant depuis **notre site internet** à l'adresse suivante : www.transurbain.com/webtod/signin de **7h à 19h**. Ce délai est fixé au samedi 19h pour le lundi. Aucune réservation ne pourra être enregistrée le dimanche et jours fériés, ni après 19h pour le jour suivant.

ATTENTION : Dans le cas d'un aller-retour, le **retour** doit être prévu **en même temps que l'aller**. Un retour qui n'aurait pas été prévu dans le délai minimal (la veille avant 19h) ne sera pas pris en compte. L'**annulation** d'un trajet doit être réalisée au **minimum 1 heure** avant l'horaire de départ.

■ **Se rendre au point d'arrêt convenu**, tous les points d'arrêt Taxi-bus sont équipés d'une signalétique standard Taxi-bus. **NOTA** : il est impératif que le point de **rendez-vous** et l'**horaire prévu** soient **respectés** au moment de la réservation. Un retard peut avoir une incidence sur la qualité du transport des clients suivants.

De même, en cas de groupage de plusieurs clients, ces derniers arriveraient en retard. Toute commande non respectée, qui créerait un déplacement inutile d'un véhicule, serait facturée pour le coût réel, tarif d'un trajet direct établi par la Convention avec les artisans transporteurs.

■ **S'identifier** : l'accueil doit se faire à l'**heure** et à l'**endroit convenus**. Le passager doit présenter sa **carte personnelle d'identification** avec la **photo** du bénéficiaire. Le conducteur du taxi doit vendre un ticket Taxi-bus. Le trajet doit être réalisé comme convenu au moment de la réservation.

■ **Utilisation du réseau d'autobus en complément Taxi-bus**.
● **Trajet en Taxi-bus puis en autobus** : Le billet Taxi-bus permet de voyager en correspondance gratuite sur le réseau d'autobus dans l'heure suivant la validation dans le Taxi-bus. Il devra être présenté au conducteur de l'autobus, accompagné de la carte Taxi-bus.

● **Trajet en autobus puis en Taxi-bus** : La correspondance est possible dans l'heure qui suit la validation. Le client doit acheter un ticket à l'unité dans le bus, le présenter au conducteur du taxi accompagné de la carte personne Taxi-bus. Si cette heure est dépassée, un nouveau ticket devra être acheté auprès du conducteur du Taxi-bus.

LES LIGNES VIRTUELLES SONT DÉCLENCHÉES UNIQUEMENT SUR RÉSERVATIONS TÉLÉPHONIQUE OU PAR INTERNET AU PRÉALABLE. HORAIRES VALABLES DU LUNDI AU VENDREDI

LIGNE 70

Caugé > Parville > Évreux

	PS/VS	PS/VS	PS/VS
1803 Le Bois de l'Étoile	06.45	07.45	08.45
1804 Le Bois de Caugé	06.46	07.46	08.46
1802 Centre-bourg Caugé	06.48	07.48	08.48
1801 Les Mareux	06.50	07.50	08.50
1805 Branville	06.53	07.53	08.53
902 Église de Parville	06.56	07.56	08.56
901 Chemin de Cambolle	06.57	07.57	08.57
116 C.H.I. Cambolle	06.59	07.59	08.59
105 Maréchal-Foch	07.02	08.02	09.02
101 Pôle d'Échange	07.06	08.06	09.06
103 Hôtel de Ville	07.10	08.10	09.10
104 Chambre de Commerce	07.11	08.11	09.11

LIGNE 70

Évreux > Parville > Caugé

	PS/VS	PS/VS	PS/VS
101 Pôle d'échange	17.05	17.50	18.50
103 Hôtel de Ville	17.09	17.54	18.54
104 Chambre de Commerce	17.10	17.55	18.55
105 Maréchal-Foch	17.14	17.59	18.59
107 Place de Navarre	17.14	17.59	18.59



Horaires susceptibles d'être modifiés

PS : Période scolaire / VS : Vacances scolaires

Les horaires de passage du véhicule Taxi-bus peuvent varier de 5 minutes, au-delà de l'horaire proposé pour tenir compte du nombre de passagers prévus dans le véhicule. De même, pour éviter les retards, les clients doivent se présenter à l'arrêt au plus tard à l'heure convenue. Le transporteur ne peut pas attendre au risque de retarder les autres clients.

TRANS URBAIN
Parc d'activités du Bois des Communes

54, rue Jean-Monnet - 27000 ÉVREUX
Tél. : 02 32 31 34 36 - Fax : 02 32 33 24 11
contact@transurbain.com
www.transurbain.com



Le service de transport à la demande a été créé pour rompre l'isolement des personnes habitant les secteurs périurbains et ruraux (non desservis par le réseau de bus). Il s'agit d'une mission de service public à vocation solidaire pour les personnes isolées qui doivent se déplacer en journée en heure creuse.

A titre d'information, le GEA paie environ 14 € par usager et par voyage (recettes déduites).

Les tarifs évoluent au 1^{er} janvier 2014

	06h45	09h00	17h00	19h00
	Heures de pointes		2,20 €	
	Heures creuses		1,20 €	

Désormais 2 tarifs s'appliquent au service taxi-bus

Tarif heures de pointes 2,10 €
De 06h45 à 09h00 / De 17h00 à 19h00

Tarif heures creuses 1,20 €
De 09h01 à 16h59

Le tarif appliqué dépend de l'heure du rendez-vous et non de l'heure à laquelle le transporteur vous prend en charge.



En dehors des horaires de Ligne Virtuelle il existe la **desserte zonale** qui permet de choisir l'horaire le plus adapté à son besoin de déplacement.

Rappel

Vous pouvez réserver votre transport sur Internet en vous rendant sur notre site Internet : www.transurbain.com rubrique taxi-bus.



taxi-bus

Transport à la demande

LIGNES VIRTUELLES du lundi au vendredi Communes concernées

- **LIGNE 15**
Les Ventes - Le Plessis-Grohan
- **LIGNE 20**
La Chapelle du Bois-des-Faulx
Irreville - Le Boulay-Morin
- **LIGNE 30**
Sacquenille - Autrebosc
Le Mesnil-Fuguet
- **LIGNE 40**
St Martin-la-Campagne
Gauville-la-Campagne
Parville
- **LIGNE 50**
Boncourt - Miserey - Gauciel
Sassez - Huest - Fauville
- **LIGNE 60**
St-Luc - Le Val David
La Trinité - Cierrey
Le Vieil-Évreux
- **LIGNE 70**
Caugé - Parville - Évreux

Vous habitez dans l'une des communes de l'Agglomération du Grand Évreux non desservie par des lignes régulières de bus : vous avez la possibilité de vous inscrire et de bénéficier du service Taxi-bus.

Infos & réservations : 02 32 31 00 21



Société des transports publics de l'Agglomération d'Évreux

LES LIGNES VIRTUELLES SONT DÉCLENCHÉES UNIQUEMENT SUR RÉSERVATION TÉLÉPHONIQUE OU PAR INTERNET AU PRÉALABLE ET AUX HORAIRES INDICQUÉS DANS CETTE BROCHURE / HORAIRES VALABLES DU LUNDI AU VENDREDI.

LIGNE 15

Les Ventes > Le Plessis-Grohan > Évreux

	PS/VS	PS/VS	PS/VS	PS/VS	PS/VS
1707 La Trigale	06.45	*	08.30	12.00	13.15
1705 Chemin du Moutiers	06.45	*	08.30	12.00	13.15
1704 Le Haut Bois	06.45	*	08.30	12.00	13.15
1706 La Loge	06.46	*	08.31	12.01	13.16
1703 La Mare Petit	06.48	*	08.33	12.03	13.18
1700 Le Hamel	06.48	*	08.33	12.03	13.18
1701 Mairie Les Ventes	06.48	*	08.33	12.03	13.18
1708 Cour d'Avrilly	06.48	*	08.33	12.03	13.18
1702 Le Clos de la Vallée	06.50	*	08.35	12.05	13.20
1505 Grohan	06.52	07.40	08.37	12.07	13.22
1501 Le Plessis	06.54	07.42	08.39	12.09	13.24
1502 Les Ervolus	06.56	07.44	08.41	12.11	13.26
101 Pôle d'échange	07.02	07.50	08.47	12.17	13.32
103 Hôtel de Ville	07.03	07.51	08.48	12.18	13.33
104 Chambre de Commerce	07.04	07.52	08.49	12.19	13.34

* Service assuré par les lignes départementales d'autocar.

LIGNE 15

Évreux > Le Plessis-Grohan > Les Ventes

	PS/VS	PS/VS	PS/VS
103 Hôtel de Ville	17.05	17.50	18.50
104 Chambre de Commerce	17.05	17.50	18.50
101 Pôle d'échange	17.10	17.55	18.55

Toutes les communes de destination sont desservies sur le trajet retour.

LIGNE 20

La Chapelle du Bois-des-Faulx > Irreville > Le Boulay-Morin > Évreux

	PS/VS	PS/VS	PS/VS	PS/VS
2702 Éprevanches	06.45	07.47	08.45	13.30
2701 Mairie-Écoles	06.47	*	08.47	13.32
2703 Bromesnil	06.49	*	08.49	13.34
2802 Le Clos Pinson	06.49	07.47	08.49	13.34
2801 L'église d'Irreville	06.49	07.47	08.49	13.34
2501 Mairie Boulay Morin	06.52	*	08.52	13.37
1100 Cap Caër	06.54	07.52	08.54	13.39
201 Mairie de Gravigny	06.54	07.52	08.54	13.39
103 Hôtel de Ville	07.04	08.04	09.04	13.49
104 Chambre de Commerce	07.04	08.04	09.04	13.49
101 Pôle d'échange	07.06	08.06	09.06	13.51

* Service assuré par les lignes départementales d'autocar.

LIGNE 20

Évreux > Le Boulay-Morin > Irreville > La Chapelle du Bois-des-Faulx

	PS/VS	PS/VS	PS/VS
101 Pôle d'échange	12.05	17.05	18.00
103 Hôtel de Ville	12.05	17.05	18.00
104 Chambre de Commerce	12.10	17.10	18.05
201 Mairie de Gravigny	12.10	17.10	18.05
1100 Cap Caër	12.17	17.17	18.12

Toutes les communes de destination sont desservies sur le trajet retour.

Horaires susceptibles d'être modifiés



LIGNE 30

Sacquenville > Autrebosc > Le Mesnil-Fuguet > Évreux

	PS/VS	PS/VS	PS/VS	PS/VS
2205 Bas	06.45	07.45	08.40	13.10
2206 Saint-Éupery	06.45	07.45	08.40	13.10
2201 Route de Bacquepuis	06.45	07.45	08.40	13.10
2202 Le Floquet	06.45	07.45	08.40	13.10
2203 Mairie Sacquenville	06.45	07.45	08.40	13.10
2204 La Mare du Mesnil	06.47	07.47	08.42	13.12
2301 Autrebosc	06.50	07.50	08.45	13.15
2103 Le Verbos	06.50	07.50	08.45	13.15
2102 Mairie Mesnil	06.55	07.55	08.50	13.20
2101 Binou	06.55	07.55	08.50	13.20
106 Place Doucerain	07.03	08.03	08.58	13.28
103 Hôtel de Ville	07.05	08.05	09.00	13.30
104 Chambre de Commerce	07.05	08.05	09.00	13.30
101 Pôle d'échange	07.08	08.08	09.03	13.33

LIGNE 30

Évreux > Le Mesnil Fuguet > Autrebosc > Sacquenville

	PS/VS	PS/VS	PS/VS	PS/VS
101 Pôle d'échange	12.10	17.05	17.50	18.50
103 Hôtel de Ville	12.10	17.05	17.50	18.50
104 Chambre de Commerce	12.15	17.10	17.55	18.55
106 Place Doucerain	12.15	17.10	17.55	18.55

Toutes les communes de destination sont desservies sur le trajet retour.

La desserte d'Aviron est suspendue pendant un an en raison d'une expérimentation de desserte par le réseau bus

LIGNE 40

Saint Martin-la-Campagne > Gauville-la-Campagne > Parville > Évreux

	PS/VS	PS/VS	PS/VS	PS/VS
2001 Mairie de Saint Martin	06.49	07.49	08.44	13.14
1901 Le Chêne	06.49	*	08.44	13.14
1905 Le Village	06.49	*	08.44	13.14
1902 L'église	06.49	*	08.44	13.14
1903 Mairie Gauville	06.52	*	08.47	13.17
1904 Pont SNCF	06.52	*	08.47	13.17
902 Église de Parville	06.56	07.56	08.51	13.21
901 Chemin de Cambolle	06.56	07.56	08.51	13.21
116 Hôpital Cambolle	06.57	07.57	08.52	13.22
105 Maréchal Foch	07.03	08.03	08.58	13.28
101 Pôle d'échange	07.06	08.06	09.01	13.31
103 Hôtel de Ville	07.10	08.10	09.05	13.35
104 Chambre de Commerce	07.11	08.11	09.06	13.36

* Service assuré par les lignes départementales d'autocar.

Réserver son transport au plus tard la veille de son déplacement en téléphonant au 02 32 31 00 21 entre 14h et 19h, ou en réservant depuis notre site internet à l'adresse suivante : www.transurbain.com de 7h à 19h.



m.transurbain.com

LIGNE 40

Évreux > Parville > Gauville-la-Campagne > Saint Martin-la-Campagne

	PS/VS	PS/VS	PS/VS	PS/VS
101 Pôle d'échange	12.10	17.05	17.50	18.50
103 Hôtel de Ville	12.10	17.05	17.50	18.50
104 Chambre de Commerce	12.15	17.10	17.55	18.55
105 Maréchal Foch	12.20	17.15	18.00	19.00
116 Hôpital Cambolle	12.22	17.17	18.02	19.02
Gauville				*

* Service assuré par les lignes départementales d'autocar. Toutes les communes de destination sont desservies sur le trajet retour.

LIGNE 50

Boncourt > Miserey > Gauciel > Sassey > Huest > Fauville > Évreux

	PS/VS	VS	PS	VS	PS
3701 Mairie de Boncourt	06.45	07.45	*	08.40	08.40
3702 Rue de la Divette	06.46	07.46	*	08.41	08.41
1401 Place du Carrefour	06.49	07.49	*	08.44	*
1402 La Porte des Champs	06.50	07.50	*	08.45	*
1404 Le Breuil	06.50	07.50	*	08.45	*
3201 Gauciel La Mare	06.54	07.54	07.54	08.49	08.49
3202 Cerisey	06.54	07.54	07.54	08.49	08.49
1201 Sassey le Village	06.57	07.57	07.57	08.52	08.52
1301 L'église d'Huest	06.59	07.59	07.59	08.54	08.54
1302 Les Tilleuls	06.59	07.59	07.59	08.54	08.54
1303 Les Perrins	07.00	08.00	08.00	08.55	08.55
301 Mairie de Fauville	07.02	08.02	08.02	08.57	08.57
110 Nétreville Kellerman	07.03	08.03	08.03	08.58	08.58
109 Centre Commercial	07.05	08.05	08.05	09.00	09.00
101 Pôle d'échange	07.09	08.09	08.09	09.04	09.04
103 Hôtel de Ville	07.13	08.13	08.13	09.08	09.08
104 Chambre de Commerce	07.14	08.14	08.14	09.09	09.09

* Service assuré par les lignes départementales d'autocar en période scolaire.

LIGNE 50

Évreux > Fauville > Huest > Sassey > Gauciel > Miserey > Boncourt

	PS	VS	PS/VS	PS/VS
103 Hôtel de Ville	17.05	17.05	17.50	18.50
104 Chambre de Commerce	17.06	17.06	17.51	18.51
101 Pôle d'échange	17.10	17.10	17.55	18.55
109 Centre Commercial	17.14	17.14	17.59	18.59
110 Nétreville Kellerman	17.17	17.17	18.02	19.02
Miserey et Boncourt	*			

* Service assuré par les lignes départementales d'autocar en période scolaire. Toutes les communes de destination sont desservies sur le trajet retour.

Les horaires de passage du véhicule Taxi-bus peuvent varier de 5 minutes, au-delà de l'heure proposé pour tenir compte du nombre de passagers prévus dans le véhicule. De même, pour éviter les retards, les clients doivent se présenter à l'arrêt au plus tard à l'heure convenue. Le transporteur ne peut pas attendre au risque de retarder les autres clients.



Horaires susceptibles d'être modifiés

LIGNE 60

St-Luc > Le Val David > La Trinité > Cierrey > Le Vieil-Évreux > Évreux

	PS/VS	VS	PS/VS
3602 La Chapelle Saint-Luc	06.45	07.45	08.45
3601 Mairie Saint-Luc	06.46	07.46	08.46
3402 Clos Martin	06.50	07.50	08.50
3404 Mairie du Val-David	06.52	07.52	08.52
3403 Rue Grande	06.52	07.52	08.52
3502 Les Bouleaux	06.53	07.53	08.53
3501 Mairie de Saint-Luc	06.53	07.53	08.53
3301 Place Louis Duguay	06.57	07.57	08.57
1403 Le Moulin à Vent	06.58	07.58	08.58
402 Le Vieil-Évreux	07.00	08.00	09.00
401 Saint-Aubin	07.02	08.02	09.02
405 La Gare	07.02	08.02	09.02
404 Le Coudray	07.03	08.03	09.03
114 Clément-Ader	07.05	08.05	09.05
115 Carrefour	07.08	08.08	09.08
108 Bd Périphérique	07.10	08.10	09.10
101 Pôle d'échange	07.14	08.14	09.14
103 Hôtel de Ville	07.17	08.17	09.17
104 Chambre de Commerce	07.18	08.18	09.18
		*	

* Service assuré par les lignes départementales d'autocar en période scolaire à l'exception de Saint-Luc.

LIGNE 60

Évreux > Le Vieil-Évreux > Cierrey > La Trinité > Le Val David > Saint-Luc

	PS	VS	PS/VS	PS/VS
103 Hôtel de Ville	17.05	17.05	17.50	18.50
104 Chambre de Commerce	17.06	17.06	17.51	18.51
101 Pôle d'échange	17.10	17.10	17.55	18.55
108 Bd Périphérique	17.16	17.16	18.01	19.01
115 Carrefour	17.19	17.19	18.04	19.04
114 Clément-Ader	17.21	17.21	18.06	19.06
Vieil-Évreux et Cierrey	*			

* Service assuré par les lignes départementales d'autocar en période scolaire. Toutes les communes de destination sont desservies sur le trajet retour.



Horaires susceptibles d'être modifiés

PS : Période scolaire / VS : Vacances scolaires

TRANS URBAIN
Parc d'activités du Bois des Communes

54, rue Jean-Monnet - 27000 ÉVREUX

Tél. : 02 32 31 34 36 - Fax : 02 32 33 24 11

contact@transurbain.com

www.transurbain.com